

## Procès-verbal du C.A. du vendredi 18 JUIN 2021

**Président** : Van Daele Daniel.

**Administrateurs** : P. Schmets, D. Van Bever, A.M. Habets , Biron T, Vandenbemden F.

**Absents et excusés** : Davaux E.– Reterre D.

### Candidature pour le responsable de la cellule arbitrage.

Une seule personne a répondu à l'appel à candidature : C. Didembourg.

Après avoir répondu à différentes questions posées par les administrateurs sur les projets et l'activité de cette cellule et sur la vision qu'il a de son rôle en tant que responsable , un bulletin de vote est remis aux administrateurs : D Reterre et E Davaux ayant donné procuration pour leur vote.

Dépouillement des 8 bulletins de vote .

<b>Résultat du vote</b> : 6 OUI    1 NON    1 Abstention
--

C. Didembourg est désigné comme responsable de la cellule arbitrage.

### Fixation du tarif des cartes de coach pour la saison 2021-2022.

Lors d'une précédente réunion, la possibilité de faire un geste financier envers les coachs en diminuant le coût de leur carte avait été sollicitée par divers acteurs et présentée à la discussion sans prise de décision car le trésorier devait analyser l'impact financier.

Les administrateurs présents s'expriment sur l'opportunité de cette demande mais les avis étaient divergents et un vote intervient.

<b>Résultat du vote</b> : 5 voix contre « une intervention financière » 1 voix pour
--

**Aucune intervention financière prévue** : le coût pour l'octroi de la carte de coach pour la saison 2021-2021 est celui prévu dans le ROI.

### Approbation du P.V du dernier CA ( 19 mai 2021)

P.V approuvé .

A.M HABETS

Secrétaire FVWB